

# Débat public **Calais Port** 2015

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

## Cahier d'acteurs **N°2**



**Chambre de commerce  
et d'industrie de Calais**  
24 Bd des Alliés  
62104 - CALAIS Cedex  
Tél : 03 21 46 00 00  
[www.calais.cci.fr](http://www.calais.cci.fr)

## Contribution de la Chambre de commerce et d'industrie de Calais

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> juin 1828, l'histoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Calais est intimement liée à celle du Port de Calais.

Dès 1814 et avant même la création officielle de la Chambre de Commerce, les négociants et armateurs de Calais avaient en effet décidé de s'unir pour fonder une organisation commerciale comme il en existait dans d'autres ports. C'est cette commission des Délégués du Commerce de Calais, établie pour suppléer le défaut d'assemblée consulaire, qui peut faire figure de première Chambre de Commerce. Déjà dans les années 1830, la Chambre accompagne le projet de Monsieur l'Ingénieur en chef Raffeneau de Lisle, pour joindre le canal de Saint-Omer à la mer et établir un bassin à flot. La Chambre de Commerce contribue également, à cette époque, à la construction du phare qui existe encore aujourd'hui. En 1883, la Chambre de Commerce devenait officiellement gestionnaire du port par délégation de l'État. Depuis la C.C.I. n'a cessé d'accompagner le développement portuaire et de tout mettre en œuvre pour développer les retombées positives du port sur l'emploi et l'économie dans le Calaisis\*. Calais est

aujourd'hui 1<sup>er</sup> port français de voyageurs, 1<sup>er</sup> port français pour le trafic roulier et 4<sup>ème</sup> port français pour le trafic des marchandises

\* [www.calais-port.com/communication/histoire-du-port/calais-porte-de-france](http://www.calais-port.com/communication/histoire-du-port/calais-porte-de-france)



## Le Port de Calais, l'un des poumons économiques de la Région Nord/Pas-de-Calais et du Calaisis

Depuis toujours le Port de Calais, qui est le débouché naturel des îles britanniques sur le continent européen, génère des retombées économiques significatives sur la ville.

Si pendant très longtemps il a été difficile de mesurer précisément ce volume d'affaires induit par le trafic transmanche, les responsables économiques avaient pourtant une approche assez réaliste de ces effets en recoupant diverses sources, et notamment les chiffres d'affaires des clients britanniques dans les centres commerciaux.

C'est ainsi que lors d'un colloque organisé le 28 janvier 1999 à l'Assemblée Nationale à Paris sur l'avenir du commerce hors taxes, le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Calais mentionnait que « le trafic des passagers en 1998 avait généré plus du tiers de l'activité économique du Calaisis »\*.

Cette approche a été précisée il y a quelques années par la publication d'une étude commandée par la CCI sur les retombées socio-économiques du Port, conduite en 2005 et en cours de réac-

tualisation. Ses conclusions permettent de confirmer que les activités directes et indirectes du port, ainsi que leurs effets induits, sont à l'origine de près de 10 000 emplois (dont 700 pour la seule CCI, gestionnaire des installations portuaires), et plus de 220 millions d'euros de valeur ajoutée « injectée » dans le tissu économique local et régional.

On a pu mesurer, par exemple, que 70% des travaux engagés sur le port de 2004 à 2007 ont bénéficié à des entreprises locales, titulaires ou sous-traitantes des contrats. Ces travaux ont ainsi permis, très concrètement, de maintenir et de créer des emplois pour les Calaisiens. Sur la même période, 80% des achats de la concession portuaire ont été effectués auprès d'acteurs économiques régionaux. À noter que 10 000 emplois, cela représente plus d'un tiers des emplois tertiaires et un quart de l'ensemble des emplois salariés pour le Calaisis. Pour parvenir à ces résultats dans un contexte par ailleurs très concurrentiel (outre les ports voisins, le tunnel sous la Manche offre depuis 1994 une

alternative qualitative au transmanche maritime), la Chambre de commerce et d'industrie de Calais, gestionnaire des installations portuaires, a dû répondre au cours des dernières décennies, à l'évolution de la demande des compagnies maritimes transmanche.

Des opérateurs qui eux-mêmes avaient à s'adapter à l'évolution rapide de leurs marchés à la fois dans le domaine du trafic tourisme, avec une très forte progression dans les années 80, puis à partir de 1990 pour le trafic du fret roulier. Au plan consulaire, la Chambre de commerce et d'industrie s'est également beaucoup investie pour accompagner les entreprises de son territoire afin de leur permettre de profiter du développement du trafic transmanche et cela notamment dans les branches d'activités liées au tourisme (distribution, hôtellerie/restauration et équipements touristiques) et à la logistique.

\* Actes du Colloque à l'Assemblée Nationale « 1<sup>er</sup> juillet 1999 : quel avenir pour le commerce hors-taxes ? » page 36

## Les retombées économiques du trafic transmanche sur le secteur de l'Hôtellerie

Avant même l'ouverture du Tunnel sous la Manche, la CCI de Calais avait mis en place un observatoire hôtelier afin de mesurer de manière précise les retombées du trafic

transmanche pour ce secteur d'activités qui se développait parallèlement à la forte progression du trafic transmanche. Quelques chiffres peuvent résumer, avec deux

décennies de recul, cette réalité. Le secteur « tourisme » étant désormais un des secteurs d'activités leader dans le Calaisis et également dans toute la Région Nord-Pas de Calais :

En 1987, le parc hôtelier du Calaisis comptait 910 chambres (pour 191.000 nuitées)

En 1997, le parc était passé à 1.576 chambres (pour 292.000 nuitées)

En 2007, le Calaisis comptait 1.803 chambres (pour 392.000 nuitées)

C'est dire toute l'importance de la progression de la demande qui provient pour l'essentiel de la clientèle transmanche, le trafic se partageant depuis de nombreuses années entre le port et le tunnel d'une manière assez stable\*. Parallèlement, les collectivités territoriales se sont attachées à développer des équipements susceptibles d'attirer ou de fixer pour des courts séjours cette clientèle transmanche. L'ouverture récente à Calais de la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode illustre parfaitement cette volonté de valoriser au plan économique le passage de millions de voyageurs.

\* 55,4% de parts de marché pour le port (trafic tourisme) pour 44,6% pour le Tunnel pour un total de 20 millions de passagers en 2008



Citée de la Dentelle et de la Mode de Calais

## « Calais, hub logistique »

Calais est un complexe logistique Transmanche tout à fait exceptionnel qui traite, grâce à ses installations portuaires et au terminal d'Euro-tunnel, près de 80% de l'ensemble du trafic transmanche du Détroit. C'est ainsi qu'en 2008 60 Millions de tonnes ont transité par Calais, trafics du port et du tunnel confondus.

Des chiffres qui placent Calais parmi les plus grands opérateurs européens de la logistique. À noter que pour ce qui concerne le trafic fret, on retrouve également une très grande complémentarité entre le trafic maritime et le trafic du tunnel sous la Manche\*\*.

Les retombées économiques de ces activités

sont importantes pour le Calaisis. Récemment plusieurs équipements (parkings sécurisés pour les poids-lourds en transit, zones de services etc...) ont été mis en service et plus de 160 hectares sont en cours d'achèvement pour accueillir des activités logistiques.

La Chambre de commerce et d'industrie accompagne les développements actuels et demeure très attentive aux évolutions qui, dans les prochaines années et prochaines décennies, vont toucher les activités logistiques en intégrant les problématiques de développement durable qui s'imposent à nous. « Calais Port 2015 » permettra de répondre à ces évolutions.

Un élément qui a décidé la Chambre de commerce et d'industrie de Calais à proposer dès 2006 un projet de développement portuaire qui a été validé et désormais porté par l'autorité portuaire, la Région Nord-Pas de Calais, propriétaire du Port de Calais depuis janvier 2007. Un transfert de compétences entre l'Etat et la Région qui s'est effectué dans le cadre de la mise en oeuvre du volet portuaire de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

\*\* 58,6% de parts de marché pour le port (trafic fret) pour 41,4% pour le Tunnel sous la Manche en 2008



C'est donc pour préserver et développer toutes ces activités liées notamment au tourisme et à la logistique, que la Chambre de Commerce souhaite que tout soit mis en oeuvre pour proposer aux opérateurs maritimes les meilleures conditions d'accueil pour leurs clients et des équipements portuaires adaptés à leurs besoins, notamment en ce qui concerne la taille de leurs navires. Les nouveaux bateaux en cours de construction pour la compagnie « P&O Ferries » mesurent en effet plus de 210 mètres de long et l'on envisage pour une prochaine génération de car-ferries répondant encore mieux aux exigences environnementales, des navires de 240 mètres de long.

En faisant par ailleurs le constat que le développement portuaire ne pouvait plus s'effectuer dans les limites géographiques actuelles du port de Calais, il devenait évident pour les Élus Consulaires, d'imaginer et d'accompagner un nouveau projet. « Calais Port 2015 » est un projet raisonnablement ambitieux et très évolutif qui permettra de répondre aux transformations du monde des transports dans les prochaines décennies.

C'est pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie de Calais exprime très solennellement le souhait que l'autorité portuaire, la Région Nord-Pas de Calais, obtienne toutes les autorisations pour mener à bien sa réalisation dans les meilleurs délais.

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.



## Pour tout contact

Commission particulière  
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

[contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)